

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 52 (1926)
Heft: 26

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congrès international pour l'essai des matériaux.

Amsterdam, septembre 1927.

Organisée par les Associations hollandaise et suisse, une assemblée de représentants de dix-sept pays a eu lieu à Zurich, le 18 septembre passé. L'assemblée a exprimé le vœu unanime d'une collaboration internationale dans le domaine de l'essai des matériaux et a décidé qu'un congrès international aura lieu à Amsterdam, du 12 au 17 septembre 1927. Comme autrefois, le Congrès sera divisé en trois sections : A. *Métaux* ; B. *Ciments, pierres et béton* ; C. *Divers*.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs communications au Bureau du Congrès, Valckenierstraat 2, Amsterdam.

NÉCROLOGIE

John Landry.

John Landry, décédé le 13 novembre dernier, était né à Yverdon le 6 janvier 1849. Sa famille, originaire de Belle Perche (Verrières suisses), habite depuis le milieu du 18^e siècle la ville d'Yverdon dont elle a acquis la bourgeoisie en 1827. Il avait fait ses études à l'Ecole primaire d'Yverdon ; au Collège école moyenne ; à l'Ecole spéciale (Ecole d'ingénieurs) de Lausanne où il obtint le diplôme d'ingénieur, en 1869. Il a fait partie pendant ce temps-là de la Société de Zofingue.

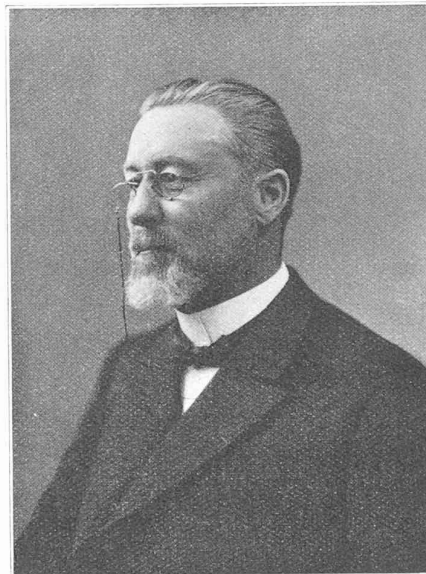
Il s'était fixé comme architecte-entrepreneur, en 1869, à Yverdon, et a exercé cette profession pendant cinquante ans, jusqu'en 1918. Au militaire, il atteignit le grade de capitaine du génie.

John Landry s'est de tout temps occupé des affaires publiques et politiques. Il a fait partie du Conseil communal d'Yverdon de 1874 à 1909 et il l'a présidé en 1879 et en 1900. Il faisait partie du Grand Conseil depuis 1893. Il a été syndic d'Yverdon de 1905 à 1909.

Parmi les trente ou quarante fonctions qu'il a remplies ou remplissait encore, on peut citer la présidence de l'Infirmier d'Yverdon depuis 1880 ; la présidence de la Caisse d'Epargne, la présidence de la Société du Musée ; la présidence du Conseil de surveillance de l'asile d'Etoy ; la fonction de bibliothécaire de la Ville ; la présidence de la Société vaudoise d'Histoire ; la présidence du Conseil de Prud'hommes ; la Commission scolaire.

Il a été l'initiateur ou le fondateur de plusieurs sociétés locales, le collaborateur de divers journaux, entre autres le *Journal de Genève*, le *Journal d'Yverdon*, la *Gazette de Lausanne*, la *Revue historique vaudoise*, l'auteur de nombreuses brochures et articles historiques et techniques.

Les Vieux-Zofingiens avaient fêté, le 5 mars 1924, son septante-cinquième anniversaire. John Landry était membre fondateur de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes qui, le 12 juin 1924, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, lui avait décerné un diplôme d'honneur et il était membre d'honneur de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Il s'est intéressé à tous les travaux effectués depuis 1870, à Yverdon, spécialement au chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix, dont il était administrateur depuis l'origine.



JOHN LANDRY.

Par sa valeur personnelle, par sa tournure d'esprit, par l'universalité de ses connaissances et par les multiples faces de son activité, par l'intérêt qu'il portait à toutes choses, par sa franchise et par son indépendance de caractère, John Landry était l'une des figures les plus caractéristiques de notre pays.

SOCIÉTÉS

Section genevoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du jeudi 7 octobre 1926.

M. Camoletti, vice-président, ouvrant la séance à 20 h. 45, en présence de 43 membres, nous fait part du décès de notre collègue M. Edouard Chevallaz, architecte. Au nom de la section, le vice-président remercie M^{me} et M. Turrettini, pour leur charmante réception de mai dernier, dans leur propriété de Boisly.

Suit une causerie de M. Epitau, architecte, où l'auteur du bâtiment du Bureau International du Travail nous fait part de quelques expériences qu'il a faites au cours de la construction de cet édifice¹.

La plus grande difficulté à surmonter a été la question du coût du bâtiment qui ne devait aucunement dépasser 2.500.000 francs, ce qui a obligé M. Epitau à chercher par tous les moyens possibles à construire économiquement et cela principalement en remplaçant la taille par de la pierre artificielle. Par économie également, la maçonnerie a été remplacée par du béton coulé ; l'inconvénient qui en est résulté a été la grande sonorité d'un étage à l'autre, le bâtiment formant un bloc monolithe, en béton pour les façades et en béton armé pour les planchers. M. Epitau semble avoir obvié complètement à cet inconvénient en faisant usage de corps creux entre les nervures des planchers et en recou-

vrant la surface des dalles par une couche de liège.

Le chauffage au mazout, plus économique dans un bâtiment d'administration tel que le B. I. T. a été réalisé à raison d'un radiateur par fenêtre. On a évité une trop grande perte de calories par l'emploi de doubles fenêtres sans dépose, d'un système spécial. Les ascenseurs sont du type continu.

M. Epitau très applaudi, termine son exposé par quelques considérations d'ordre général.

M. Camoletti remercie l'orateur de son intéressante causerie.

Le vice-président fait suivre cet exposé des communications du Comité et nous apprend que le Comité central a ratifié les candidatures de MM. Louis Chevallier, ingénieur, Emile Hornung, architecte, Raoul de Wurtemberg, architecte et Léon Dufour, ingénieur-conseil. Des remerciements nous sont parvenus de l'Administration de l'Ecole des Beaux-Arts pour un don de 40 fr. Il est donné lecture de deux rapports transmis à M. le conseiller d'Etat Boissonnas, l'un en date

¹ Voir la description de cet édifice dans le *Bulletin technique* du 31 juillet 1926. Réd.

du 18 juillet et l'autre, du 28 septembre de la commission chargée de travailler de concert avec l'Etat sur le projet du bâtiment et des abords de la gare de Cornavin¹. Les critiques essentielles qui ressortent de ces deux rapports sont les suivantes :

Il est indispensable de créer un motif de façade, une masse architecturale, dans l'axe de la rue du Mont-Blanc.

Il est regrettable que le prolongement de la rue de Monthoux ne soit pas prévu comme devant suivre immédiatement la construction du bâtiment.

Une étude de la circulation sur la place de la gare est nécessaire, spécialement pour déterminer le meilleur emplacement de l'entrée.

Un passage à piétons reliant le bâtiment au quartier de Montbrillant est nécessaire.

Le bâtiment de la Poste doit être séparé nettement de celui de la gare.

Au sujet des candidatures, la Section accepte de proposer au Comité Central pour ratification, la candidature de M. Alexandre Bugnion, ingénieur-conseil, et celle de M. Julien Flegenheimer, architecte.

Sans propositions individuelles, la séance est levée à 22 heures.

E. St.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Procès-verbal de la 50^e Assemblée générale.

*Dimanche, 29 août 1926, à 9 h. 30,
dans la petite salle des Congrès du Bâtiment de l'Exposition,
à Bâle.*

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 1924, à Zuzo (*Bulletin technique*, 50^e année, p. 333/34).
2. Rapport sur l'activité de la S. I. A. depuis l'assemblée générale de 1924.
3. Propositions de l'assemblée des délégués :
a) Révision de l'art. 33 des statuts.
b) Nomination de membres honoraires.
4. Rapport sur le V^e Concours de la Fondation « Geiser » et distribution des prix.
5. Lieu et époque de la prochaine assemblée générale.
6. Divers.
7. Conférence de M. le prof. Dr Paul Ganz : « Basels künstlerische Kultur ».

Participation d'environ 300 membres et invités.

Les invités présents sont :

AUTORITÉS. Département fédéral de l'Intérieur : M. le Dr K. Kobelt ; Gouvernement du canton de Bâle-Ville : M. le Conseiller d'Etat G. Wenk ; Grand Conseil du canton de Bâle-Ville : M. le président J. Tschopp ; Conseil de Bourgeoisie de Bâle : M. le président Ad. Burckhardt-Rüsch.

MEMBRES HONORAIRES. M. le Directeur G. Bener, Coire ; M. O. Pfleghard, architecte, à Zurich.

SOCIÉTÉS. Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich : M. O. Pfleghard, architecte, président, à Zurich ; M. C. Jegher, ingénieur, à Zurich ; Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne : M. E. Gaillard, ingénieur, Lausanne ; Société suisse des Entrepreneurs, Zurich : M. le Dr Cagianut, président, Zurich ; M. Ed. Piquet, architecte, Le Locle ; Association suisse des Electriciens, Zurich : M. le directeur E. Payot, Bâle ; Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux : M. H. Zolliker, ing., Zurich ; Association suisse pour l'aménagement des Eaux, Zurich : M. A. Härry, ing., Zurich ; Union suisse des Techniciens, Zurich : M. S. Zaugg, ing., Bâle ; Société suisse des Géomètres, Kusnacht : M. S. Bertschmann, ing., Zurich ;

¹ Voir dans nos numéros précédents la reproduction des projets primés au II^e Concours pour cette gare. Réd.

Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque, Bâle : M. le Dr G. Bœrlin, Bâle ; Schweiz. Normalien-Vereinigung, Baden : M. H. Zollinger, Baden ; Verein für Schifffahrt auf dem Oberrhein, Basel : M. le directeur Stauffacher, Bâle ; Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes, Lausanne : M. Alfred Pache, ing., Lausanne ; Association des Anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris : M. F. Fulpius, arch., Genève ; Société des Ingénieurs civils de France, Paris : M. C. Buttica, ing., Lausanne ; Verband Deutscher Architekten- und Ing.-Vereine, Berlin : M. Motz, Regierungsbaumeister, Constance. Verein Deutscher Ingenieure, Berlin : M. le directeur Prof. Dr Matschoss, Berlin.

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ. Schweizerische Bauzeitung : M. G. Zindel, ing., Zurich ; Bulletin technique : M. le Dr H. Demierre, ing., Vevey ; Rivista tecnica : M. A. Marazzi, arch., Lugano.

PRESSE. Basler Nachrichten : M. Willy Eder, ing., Bâle ; Bund : M. le Dr H. Marti, Berne ; Neue Zürcher Zeitung : M. Leuch, ing. électr., Zurich ; Agence télégraphique suisse : M. H.-W. Keller, Bâle.

Se sont excusés par écrit :

MEMBRES HONORAIRES. Dr R. Abt., ing., Lucerne ; Directeur général Dr H. Behn-Eschenburg, Oerlikon ; Dr Th. Bell, ing., Kriens ; Dr G.-L. Naville, ing., Genève ; Prof. Dr F. Bluntschli, arch., Zurich.

AUTORITÉS. Département fédéral des Chemins de fer, Berne ; Direction générale des chemins de fer fédéraux, Berne.

SOCIÉTÉS. Verein Schweizerischer Maschinenindustrieller, Zurich ; Union des Villes suisses, Zurich ; Société d'architectes diplômés par le Gouvernement, Paris ; Società degli Ingegneri ed Architetti ital., Roma ; Verband Deutscher Elektrotechniker, Berlin.

Présidence : M. le Prof. C. Andreae, président de la Société.

Tous les membres du Comité central sont présents, savoir : MM. P. Vischer, L. Mathys, Fr. Broillet, J. Buchi, R. Dubs et A. Paris.

Procès-verbal : M. M. Zschokke, secrétaire de la Société.

Le Président, M. le Prof. C. Andreae, salue les invités et les collègues venus en nombre inaccoutumé pour la 50^{me} Assemblée générale.

La ville de Bâle nous accueille dans la parure de fête de l'« Exposition internationale de Navigation intérieure et d'exploitation des forces hydrauliques ». Nous croyons pouvoir prendre pour nous un peu de cette joie, puisque l'exposition proclame aux visiteurs de près et de loin ce que l'art de l'ingénieur réalise et espère. Nos collègues bâlois ont collaboré à cette œuvre et nous pouvons nous réjouir avec eux de ces décors.

Le président salue alors les représentants des Autorités et des Sociétés amies, les membres honoraires, et les remercie de leur présence. Il forme des vœux pour que la session ajoute aux liens amicaux et en favorise la formation, puis il ouvre à 9 h. 45 la 50^{me} Assemblée générale.

1. Le procès-verbal de la 49^{me} Assemblée générale, du 31 août 1924 à Zuzo, est accepté (voir publication dans les organes de la Société).

2. Rapport sur l'activité de la S. I. A. depuis l'Assemblée générale de 1924.

Le président rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 1924, 65 membres sont décédés. L'assemblée se lève en leur honneur.

Le nombre des membres de la Société était de 1620 à fin 1924 ; il était de 1674 à fin 1925, et atteint à cette heure 1710. L'orateur rappelle la possibilité de fondation d'une « Section valaisanne », et prie les membres domiciliés dans ce canton de s'adresser au Secrétariat au cas où cette fondation leur semblerait opportune.

Le président donne alors des renseignements sur les principales initiatives prises par la S. I. A. depuis la dernière Assemblée générale. Le 8 décembre 1924, un mémoire a été adressé au Conseil fédéral, tendant à une réorganisation de l'Administration fédérale, pour lutter contre l'éparpillement des fonctions techniques. La direction de la Société a donné son avis, en été 1925, sur le projet de loi concernant les « traitements du personnel fédéral » ; elle insistait alors sur la nécessité de protéger le titre d'ingénieur contre certaines requêtes de la Société suisse des Techniciens.

Cette intervention semble, à lire le rapport de la Société des Techniciens, avoir été mal interprétée par cette société amie. L'orateur tient à fixer que notre but n'a nullement été de demander une exclusivité en faveur des universitaires.

La direction de la Société a participé, par une délégation, pour l'étude de la réorganisation du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux ; elle a en outre examiné, en automne 1925, la question de l'adjudication de travaux par les Administrations publiques et s'en est ouverte aux Sections.

La Conférence des Présidents a été convoquée une fois dans la période visée par le rapport ; il y a eu deux assemblées des délégués en 1925 : le 4 avril, à Berne et le 5 décembre, à Aarau.

L'activité de certains Groupes professionnels a été réjouissante. Le *Groupe des Mécaniciens* a pu faire imprimer les normes pour le jaugeage, selon décision de l'assemblée des Délégués du 30 août 1924, à Filisur. C'est une œuvre de valeur et de longue haleine : plusieurs années de travail et une dépense de 70 000 francs. L'orateur rend hommage aux collaborateurs, en particulier au Service fédéral des eaux, à l'Ecole polytechnique fédérale, aux sociétés Escher, Wyss et C^{ie}, à Zurich, Elektrizitätswerk Lonza, à Bâle, Sulzer Frères, à Winterthur, Ateliers des Charmilles, à Genève, Ateliers de constructions mécaniques, à Vevey, Bell et C^{ie}, à Kriens, aux N. O. K., aux Chemins de fer fédéraux et à Motor-Columbus, à Baden ; il les remercie sincèrement de leur aide matérielle qui, pour certaines d'entre elles, a été considérable.

Le *Groupe professionnel des Ingénieurs s'occupant de travaux en béton* a fait paraître, dans le courant de l'été 1925, le rapport final de la commission du « Béton coulé ». Ce rapport est actuellement à sa seconde édition et a trouvé, à l'étranger, une attention méritée.

Les Normes suivantes ont été éditées dans la période du rapport : « Conditions pour la fourniture de poêles en faïence, N° 140 », et « Normes pour les constructions en bois, N° 141 ».

L'entreprise de la « *Maison bourgeoise* » a publié trois magnifiques volumes, la première partie du canton de Vaud (Vol. XV) la troisième partie des Grisons (Vol. XVI), et la première partie de Bâle (Vol. XVII). L'orateur félicite tout spécialement la Section bâloise qui a su, par ses seuls moyens, recueillir 35 000 francs pour ses trois volumes ; il remercie en particulier le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de Bâle-Ville pour leurs importantes subventions.

Le *Service suisse de placement*, appelé à la vie par notre Société, est en léger progrès. Nous pouvons ainsi relever 207 placements en 1925 contre 160 en 1924. Le nombre des candidats est resté par contre à peu près le même. Une discussion générale avec les sociétés amies et les représentants de l'office fédéral du travail, des C. F. F., de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'industrie suisse des machines s'est terminée par l'expression de la reconnaissance de nos efforts dans ce domaine.

Notre Société s'est fait représenter, durant la période visée par le rapport, aux manifestations suivantes de *Sociétés étrangères* :

« Assemblée principale du « Verein deutscher Ingenieure », à Augsburg en 1925 et à Hambourg en 1926 »,
« Eisenbahntechnische Tagung, Berlin », 1924,
« Inauguration du « Deutsches Museum » à Munich », 1925,
« Centenaire de l'Ecole polytechnique de Karlsruhe », 1925,
« XXXI^{me} Assemblée annuelle du « Verband deutscher Elektrotechniker » à Wiesbaden, 1926.

En outre, le Comité central s'est fait représenter auprès de *Sociétés suisses* dans les occasions suivantes :

52^e et 53^e Assemblées annuelles de la *Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux*, à Lugano, 1925 et à La Chaux-de-Fonds, 1926,

38^e Assemblée générale de l'*Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale*, à Genève, 1925,

8^e assemblée principale de l'*Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin*, à Zurich, 1925,

Assemblées annuelles de l'*Association suisse des Electriciens*, à Lausanne, 1925 et à Bâle, 1926,

14^e et 15^e Assemblées principales de l'*Association suisse pour l'aménagement des eaux*, à Rheinfelden, 1925 et à Bâle, 1926.

(A suivre.)

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central,
le 13 novembre 1926.

M. W. Morf, ingénieur, à Zurich, est nommé président de la « Commission des normes pour travaux de fondation », à la place de M. E. Kästli, démissionnaire. M. A. Paris, professeur à Lausanne, est nommé président de la « Commission pour la revision des prescriptions concernant le béton armé », éditées en 1909.

En vue de stimuler la diffusion des normes dans la Suisse française, un bureau de vente sera créé à Lausanne (Librairie F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand).

Les documents affichés par la S. I. A. à l'Exposition de la navigation fluviale, à Bâle, sont cédés à l'Ecole polytechnique qui les conservera dans ses collections permanentes.

Il est décidé d'organiser, en 1927, un nouveau cours sur des questions d'ordre technique et économique, dont la préparation est confiée à la Commission des cours.

S. I. A.	Schweizer Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
----------	--

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

1297. Junger *Techniker*, hauptsächlich für Hausinstallationen. Kt. St. Gallen.

1299. *Elektro-Techniker* als Bauleiter für 2 Fernleitungen, für vorübergehende Beschäftigung. Graubünden.

1301. *Elektro-Ingenieur oder -Techniker* für Fabrik elektrischer Apparate. Apparatebau und Kleinmechanik. Bewerber muss in der Lage sein, neue Apparate absolut selbständig entwerfen und bis zur Fabrikationsreife durcharbeiten zu können. Zürich.

1305. Tüchtiger, erfahrener *Bauleiter* von Freileitungsbau-Firma in der Ostschweiz.

1307. Jüngerer *Maschinen-Ingenieur* für Bureau, Reise und Montage. Bewerber mit Kenntnissen in der Motoren-Branche und im allgemeinen Maschinenbau und mit Kapitalbeteiligung (ev. Teilhaber). Zürich.

1309. *Technicien ou ingénieur* d'environ 30 à 35 ans, comme directeur d'une fabrique de filature et moulinage en Espagne. On attache moins d'importance aux connaissances de filature qu'à la connaissance parfaite du moulinage.

1294a. Tüchtiger, seriöser *Bauführer* zur Leitung umfangreicher *Asyl-Bauten*.

1314. Jüngerer, tüchtiger, diplomierter *Hochbautechniker*.

1247a. Tüchtiger, branchekundiger *Reisevertreter*, für schweizerische Holzbearbeitungsmaschinen-Fabrik. Deutsche Schweiz.

1267a. Tüchtiger, erfahrener *Konstrukteur* für Mülerei-Maschinen, mit Werkstatt-Praxis und längerer, erfolgreicher Tätigkeit in ersten Firmen der Branche. Deutsche Schweiz.

1293a. *Technicien* connaissant à fond l'industrie des fils et câbles isolés en caoutchouc, et ayant une bonne pratique de l'atelier. Lyon.

1295a. *Maschinen-Ingenieur oder Techniker* für das Verkaufsbureau einer schweiz. Grossfirma.

1311. *Maschinen-Ingenieur* mit Hochschulbildung mit Praxis in Pumpenbau, Luftkompressoren, etc. nach den U. S. A. ; als Manager in Fabrik mit ca. 600 Arbeitern. Alter 30-40 J. Englisch notwendig. Eintritt nach Uebereinkunft.

1313. *Maschinen-Techniker* per sofort. Zürich.

1315. *Ingenieur* mit Hochschulbildung, Fachmann in der Kunstseidenbranche, für die technische Leitung einer Kunstseidenfabrik. Schweiz.

1317. *Elektro-Techniker* mit abgeschlossener Technikumsbildung und guter Praxis in der Berechnung und im Bau von elektrischen Leitungen. Deutsche Schweiz.

1318. Jeune *technicien*, bien recommandé, sachant un peu de français et désirant faire un stage de pratique, aurait l'occasion de se placer chez architecte de la Suisse romande pour 3 mois. Prière de faire offres avec conditions.

1320. *Tiefbaufachmann*, erfahrener, absolut selbständiger Techniker oder Ingenieur, routinierter Organisator, zur Leitung und Erweiterung der Deutsche Schweiz.

1322. Tüchtiger *Techniker-Bauführer* mit guter Praxis, in Baugeschäft nach St. Gallen.

1324. Seriöser *Bauführer* für Baugenossenschaft in der Ostschweiz.

(Voir suite page suivante.)